

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 39 (2009)
Heft: 3

Rubrik: Actuel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le couple et l'argent au fil de trois générations



DR

Comment les couples gèrent-ils l'argent du ménage? Caroline Henchoz, docteure en sociologie à l'Université de Fribourg, explique les différences selon les tranches d'âge.

Caroline Henchoz, chargée d'enseignement et de recherche à l'Université de Fribourg.

«Toutes générations confondues, il est plus facile de parler d'amour que de sous», affirme Caroline Henchoz. Pour lever le voile sur ce tabou, la chercheuse fribourgeoise a d'abord analysé la gestion des revenus au sein des jeunes couples. Aujourd'hui, elle poursuit son étude auprès des parents et des grands-parents. Ses premiers résultats montrent que dans les trois générations, les femmes disposent de moins d'argent que les hommes. Mais la perception de cette inégalité diffère à chaque tranche d'âge.

– **Comment les couples de 65 ans et plus gèrent-ils leur argent?**

– **Caroline Henchoz:** Dans cette catégorie, les femmes considèrent que le pouvoir masculin sur

l'argent est «naturel». Elles ne savent pas toujours combien gagne leur mari, mais ressentent une réelle solidarité financière avec lui. Et elles se débrouillent... L'épouse d'un avocat m'a confié que, au début de son mariage, elle a reçu le même montant mensuel pendant une quinzaine d'années. Elle n'osait pas lui faire une remarque directe ou évoquer l'augmentation des prix. Alors, elle le privait parfois de ses fromages préférés et le mari rallongeait le montant. Plusieurs femmes âgées m'ont aussi expliqué qu'elles attendaient «le jour où il était de bonne humeur» pour proposer un achat particulier.

– **Comment faisaient-elles pour s'acheter un sac à main ou payer leur coiffeur?**

– «Il fallait gratter.» J'ai entendu cette expression plusieurs fois. En fait, les aînées ne font pas de différences entre les dépenses communes et les dépenses individuelles.

– **Et dans la génération intermédiaire?**

– Chez les 45-65 ans, les femmes semblent satisfaites de la façon dont leur couple gère l'argent. Elles exercent souvent une activité professionnelle à temps partiel et leur salaire leur permet de «faire des cadeaux». Elles se sentent mieux loties que leurs propres mères. Une fois que les enfants sont grands, celles qui reprennent un travail à l'extérieur le font pour s'épanouir et non pour augmenter les revenus du ménage. Là encore, l'homme est le principal «pourvoyeur économique» de la famille et valorisé en tant que tel.

– **Changement de taille chez les trentenaires...**

– Oui, chez les jeunes couples, chaque conjoint a son mot à dire sur les dépenses du ménage. Les femmes ne veulent pas dépendre du revenu de leur mari et souhaitent s'assurer une autonomie financière pour le cas où il y aurait un problème ou un divorce. En fait, j'ai repéré un certain malaise chez les trentenaires. Convaincues que l'égalité entre les sexes est solidement acquise en Suisse, elles déchantent subitement lorsqu'elles se marient. Pourquoi? Parce que leur statut économique et leurs revenus sont moins bons que ceux de leur conjoint. Cette situation leur donne un sentiment d'insatisfaction. Et parfois d'amères désillusions... ■

Le Couple, l'Amour et l'Argent, de Caroline Henchoz, L'Harmattan.

Histoires de sous...

- En Suisse, dans six ménages sur dix, les femmes assurent moins d'un quart des revenus du ménage.
- Dans 7% des ménages seulement, les femmes assurent la moitié ou plus des revenus de la famille.

Le retour au Lego

Pour paraître modernes, de nombreux grands-parents offrent des jeux électroniques à leurs petits-enfants. Il n'est pas sûr qu'ils aient raison... Un psychologue de la Sorbonne a en effet mené une étude pendant six mois dans une classe d'enfants de 8 ans. Un premier groupe d'élèves s'entraînait tous les jours sur une console de jeux alors que le second groupe faisait des exercices classiques. Résultat ? Contrairement à ce qu'affirment les fabricants de high-tech, les jeux électroniques ne développent pas de facultés particulières en matière de raisonnement ou de mémoire. Vive le retour aux Lego et à la pâte à modeler !

Les soins à domicile progressent



Shutterstock/Dean Mitchell

200 000 Suisses bénéficient de l'aide et des soins à domicile. Ces prestations s'améliorent au fil des années. Mais lentement. Trop lentement ?

Le trésor de l'AVS rétrécit

Le trou financier creusé dans la caisse AVS en l'an de disgrâce boursière 2008 pourrait atteindre 5 milliards de francs. La fortune du fonds de compensation a ainsi passé de 27 milliards à fin 2007 à 22 milliards à fin 2008. Pour mémoire : le fonds avait dégagé une plus-value de 6 milliards entre 2003 et 2007.

A près 65 ans, une personne sur dix recourt à une organisation d'aide et de soins à domicile. Après 80 ans, une personne sur quatre reçoit ce genre de prestations. En 2007 dans notre pays, 205 000 personnes ont ainsi bénéficié d'un soutien médical ou social. Malgré les nombreux discours politiques qui prônent ce genre d'aides plutôt qu'une coûteuse et difficile prise en charge en EMS, la progression n'est pas énorme : 2,2% en une année.

Quelles prestations ?

Chez les personnes de moins de 65 ans, la moitié des heures facturées correspondent à des prestations de soins. Cette proportion monte à 62% pour les 65-79 ans et à 65% pour les 80 ans et plus. Le trio de tête des prestations les plus souvent fournies ? Les soins à la personne, l'aide ménagère et les repas chauds livrés à la maison. Suivent la

location de mobilier pour malades et les services de transport.

Quel personnel ?

Les 639 organisations actives en Suisse (un tiers de moins qu'il y a dix ans) emploient 28 000 personnes pour environ 12 000 postes à plein temps, soit environ 1,6 emploi pour mille habitants. La moitié du personnel dispose d'une formation médicale professionnelle.

Qui paie ?

Difficile de savoir combien déboursent les bénéficiaires. Certains règlent eux-mêmes les factures, d'autres doivent payer des franchises à leur caisse maladie. Quelques repères : sur 1,2 milliard de recettes, environ un tiers est payé par les caisses et une moitié provient de trois sources de subventions : AVS (15%), communes (17%) et cantons (14%). ■